



Régularisation/titre de séjour

Par **Katniss**, le **06/11/2015** à **11:30**

Madame, monsieur,

Actuellement étudiante en 2ème année de licence mention Langues Littératures et Civilisations Étrangères Spécialité Anglais, je vous contact car je me trouve dans une situation administrative complexe qui perturbe mon parcours scolaire et m'empêche d'étudier dans de bonnes conditions.

Mon problème est que je ne parviens pas à obtenir un titre de séjours alors que je suis en France depuis 8 ans et que j'ai fait ma scolarité en France sans interruption depuis la 6ème. J'avais 12 ans et demi lorsque j'ai quitté l'Algérie et que je suis arrivée en France pour la première fois. Je suis entrée avec un visa touristique puis je suis restée vivre en France chez mon grand frère qui est français. Je suis donc passée sous la tutelle de mon frère qui a fait des démarches pour transférer l'autorité parentale et m'a inscrite au collège pour poursuivre ma scolarité en France. Tout se passait bien jusque là, j'ai pu voyager avec le collège puis le lycée en obtenant des visas de retour sur le territoire français. En 2012 j'ai atteint ma majorité alors j'ai déposé un dossier à la préfecture de Paris pour avoir un titre de séjour et j'ai reçu une Autorisation Provisoire de Séjour avec un délai pour quitter le territoire français pour motif de fin d'études alors que je venais d'obtenir mon baccalauréat et que je comptais m'inscrire à l'université. Étant donné que c'est mon frère qui s'est occupé du dossier, je pensais qu'il savait ce qu'il faisait et je l'ai laissé s'en charger, mais il n'a pas fait grand chose du coup je suis en situation irrégulière depuis 2012 alors j'ai décidé de prendre les choses en main et de me renseigner moi-même.

J'aimerais comprendre pourquoi je suis actuellement sans titre de séjour et j'aimerais connaître mes droits et savoir ce que je dois faire pour régler la situation et ainsi pouvoir continuer ma formation sans soucis.

Merci infiniment pour l'attention que vous porterez à ma demande.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire en mes sincères salutations.

Par **el sedik**, le **27/11/2015** à **22:52**

Bonjour je mappel el sedik et je ss de nationalité algerienne en faite je suis entree en france en france en 2003 javais 9ans et demi et jai etais scolarisé en france 5 ans et jai jamais depose une demande de carte de sejour jusquau 23 novembre 2015 je voudrais savoir si jaurais des chance de lavoir .et avec lattestation de depot est ce que on peut faire une formation ou travailler merci davance pour votre reponse

Par **Katniss**, le **01/12/2015** à **11:26**

Bonjour el sedik,

Je vous prie de bien vouloir appuyer sur "Poser une question" quand vous avez une question à poser et non sur "Répondre" car en ayant reçu un mail, j'ai cru que j'avais eu une réponse à ma question.

Merci pour votre compréhension. Bon courage à vous,

cordialement.

Par **el sedik**, le **02/12/2015** à **11:20**

Ok daccord katniss